

lèvement des déchets du 1^{er} janvier au 12 avril 1904, se sont élevées à \$9,050.26, et du 1^{er} janvier au 10 avril, 1905, à \$9,189.42, soit une augmentation de \$139.16 sur l'année précédente.

Adjournement.

JULES CREPEAU,
Secrétaire.

CONSEIL MUNICIPAL

*Compte-rendu de l'assemblée mensuelle du 17 avril
(assemblée ajournée)*

M. l'échevin Bumbray, maire-suppléant, occupe le fauteuil de la présidence.

Sont présents: MM. les échevins Vallières, Larivière Saint-Denis, Robertson, Clearihue, Lévy, Dagenais, Lavallée, Robillard, Turner, Sadler, Ekers, Gallery, Ames, Wilson, L.-A. Lapointe, Ricard, Carter, Walsh, Nelson, Sauvageau, Stearns, Lemay, Couture, DeSerres, Bastien, Marchand, Leclair, Proulx, Paquin, Duquette et Major.

REQUETES, ETC.

1. De la Ligue pour la prévention de la tuberculose, demandant que la Ville envoie un représentant au Congrès de la Tuberculose à Paris.

Référée à la Commission des Finances.

2. De M. Israël Nantel demandant la permission d'ouvrir un clos de bois sur la rue Dorion.

Référée à la Commission des Incendies et de l'Eclairage.

3. Des entrepreneurs pour l'enlèvement des animaux morts *re* application de la "Davies Limited Co." qui doit construire un abattoir privé à la Pointe Saint-Charles.

Référée à la Commission des Marchés.

4. De la municipalité de la Petite Côte au sujet de la fermeture de la rue des Carrières.

5. De la Chambre de Commerce demandant de remettre à une semaine la considération de la question de céder certaines rues à la Compagnie du Pacifique Canadien.

Déposée sur le bureau.

6. Opinion des avocats de la Ville répondant à certaines questions au sujet de l'extension de la franchise du chemin de fer urbain de Montréal.

Déposée aux archives, et ordre est donné de la publier dans la *Gazette Municipale*.

* * *

DÉPARTEMENT EN LOI

Montréal, 17 avril, 1905.

A Son Honneur le Maire et aux Echevins de la Cité de Montréal.

Messieurs,

Par résolution, en date du 20 mars dernier, votre Conseil demande notre opinion sur la question de savoir si la Ville a le pouvoir, en vertu des statuts et de la charte de la Cité, d'accorder une franchise exclusive à une compagnie de chemin de fer urbain, et par une lettre, en date du 27 du même mois, Son Honneur le Maire a aussi demandé notre opinion sur la question suivante: "Le Conseil de Ville de Montréal a-t-il le pouvoir d'accorder à la Compagnie des Tramways de Montréal, aux conditions qu'il jugera à propos d'imposer, le privilège exclusif de faire circuler des tramways dans les rues de la Cité durant une période de 50 ans, c'est-à-dire durant une période de 32 ans à compter de la date de l'expiration du contrat actuel?"

Les termes de cette lettre et de la résolution comprennent deux questions distinctes à décider, pour l'étude desquelles nous avons dû faire d'assez nombreuses recherches, soit dans la jurisprudence, dans la législation ou dans les auteurs qui traitent de l'octroi de franchises par les municipalités.

1.—Le Conseil peut-il octroyer une franchise exclusive à une compagnie de chemin de fer urbain pour mettre en opération une ligne de tramways électriques dans les limites de la Cité?

red for the removal of refuse from the 1st of January to the 12th of April, 1904, amounted to \$9,050.26, and from the 1st of January, 1905, to the 10th of April, 1905, amounted to \$9,189.42, being an increase of \$139.16 over last year.

Adjourned.

JULES CREPEAU,
Secretary.

CITY COUNCIL

Report of Adjourned Monthly Meeting, held the 17th of April.

Ald. J. Bumbray, acting-mayor in the chair.

Present: Ald. Vallières, Larivière, St. Denis, Robertson, Clearihue, Lévy Dagenais, Lavallée, Robillard, Turner, Sadler, Ekers, Gallery, Ames, Wilson, L. A. Lapointe, Ricard, Carter, Walsh, Nelson, Sauvageau, Stearns, Lemay, Couture, DeSerres, Bastien, Marchand, Leclair, Proulx, Paquin, Duquette and Major.

PETITIONS, ETC.

1. From League for the prevention of Tuberculosis, asking that the City send a representative to the Tuberculosis Congress at Paris.

Referred to the Finance Committee.

2. From Mr. Israël Nantel to open a wood yard on Dorion street.

Referred to the Fire and Light Committee.

3. From contractors for removal of dead animals *re* application of "Davies Limited Co." to establish a private abattoir at Point St. Charles.

Referred to the Market Committee.

4. From municipality of Petite Côte, anent the closing of Carrières street.

5. From Chambre de Commerce, asking that consideration of the question of the cession of certain streets to the C. P. Ry Co. be deferred for one week.

Laid on the table.

6. From City Attorneys, replying to certain questions given below anent an extension of franchise for the Montreal Street Railway Co.

Filed for record and

Ordered: To be printed in the Municipal Gazette:—

* * *

LAW DEPARTMENT

Montreal, April 17th, 1905.

To His Worship the Mayor and the Aldermen of the City of Montreal.

Gentlemen,

By resolution dated 20th March ult., your Council asks for our opinion on the question as to whether the City has the power, under the statutes and the City Charter, to grant an exclusive franchise to a street railway company,—and by a letter dated 27th of same month, His Worship has also asked for our opinion on the following question: "Has the City Council of Montreal the power to grant to the M. S. R. Co., upon such conditions as it may deem fit to impose, the exclusive privilege of running cars in the streets of the City during a period of 50 years, that is, during a period of 32 years to be computed from the date of the expiration of the contract now existing?"

The terms of that letter and of the resolution involve two distinct questions to be decided, for the study of which we were obliged to make numerous researches in the jurisprudence, in the legislation and in the authors who treat the question of the granting of franchises by municipalities.

1.—Can the Council grant an exclusive franchise to a street railway company to operate a line of electric cars within the limits of the City?